Les épouses du Prophète (sur lui la paix et le salut) étaient réunies chez lui. Fâțimah (qu'Allah l'agrée) arriva alors en marchant d'un pas ne différant pas d'un iota de celui du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).

Â'ishah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Les épouses du Prophète (sur lui la paix et le salut) étaient réunies chez lui. Fâțimah (qu'Allah l'agrée) arriva alors en marchant d'un pas ne différant pas d'un iota de celui du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut). Quand il la vit, il lui souhaita la bienvenue en disant : « Bienvenue à ma fille ! » Puis, il la fit s'asseoir à sa droite ou à sa gauche et lui confia un secret. Elle pleura à chaudes larmes. Voyant sa tristesse, il lui confia un second secret et là, elle rit. Je lui ai alors dit : « D'entre toutes les femmes de son entourage, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) t'accorde le privilège de ses confidences et ensuite tu pleures !? » Quand le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) s'en alla, je lui ai demandé : « Que t'a dit le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ? » Elle répondit : « Je ne suis point telle à divulguer le secret du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ! » Et lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) mourut, j'ai de nouveau demandé : « Je te demande par le droit que j'ai sur toi ! Me diras-tu ce que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) t'a confié ? » Elle répondit : « Maintenant, oui ! Dans sa première confidence, il m'informa que Jibrîl lui faisait réciter le Coran une ou deux fois par an. Or, cette fois-ci, il le lui avait fait réciter à deux reprises [et qu'il n'y voyait pas] d'autre signe que la proximité de sa mort ; il me dit : « Crains donc Allah et patiente ! Car quel bon prédécesseur je suis pour toi ! » J'ai donc pleuré les larmes que tu vis. Devant ma tristesse, il me fit cette deuxième confidence : « Ô Fâțimah ! N'es-tu pas satisfaite d'être la reine des femmes croyantes ou la reine des femmes de cette communauté ? » J'ai alors ri du rire que tu as vu ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Â'ishah (qu'Allah l'agrée) évoqua que les épouses du Prophète (sur lui la paix et le salut) étaient réunies chez lui et qu'ensuite Fâțimah (qu'Allah l'agrée) est venu le visiter. C'était lors de sa maladie et des souffrances qui devancèrent son décès. Elle mentionna que Fâțimah (qu'Allah l'agrée) vint en marchant d'un pas identique à celui du Prophète (sur lui la paix et le salut). Et lorsque sa fille Fâțimah (qu'Allah l'agrée) venait lui rendre visite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait l'habitude de se lever vers elle, de l'embrasser et de l'asseoir près de son assise. Il lui souhaita donc la bienvenue et la fit s'asseoir à ses côtés. Puis, 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) informa qu'il confia un secret à l'oreille de Fâțimah (qu'Allah l'agrée). Elle se mit alors à pleurer à chaudes larmes. Voyant sa tristesse, il lui confia un

autre secret à l’oreille et elle se mit alors à rire. 'Â’ishah (qu'Allah l'agrée) lui demanda quelle était donc la confidence par laquelle le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l'avait privilégiée sur ses épouses et pourquoi elle s’était mise à pleurer. Elle répondit : « Je ne suis point telle à dévoiler le secret du Messager d'Allah ! » Et lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) mourut, 'Â’ishah (qu'Allah l'agrée) jura et demanda à Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) de lui raconter ce que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui avait dit. Elle répondit alors : « Maintenant que tu me le demandes, je vais te le raconter. Mes pleurs lors de sa première confidence résultaient du fait qu'il m'informa que, d'habitude, Jibrîl (sur lui la paix) lui faisait réciter le Coran une ou deux fois par an. Or [cette année], il le lui avait fait réciter à deux reprises. Et le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) n'y avait rien vu d’autre qu'un signe avant-coureur de la fin de sa vie. Il m'a alors ordonnée de craindre Allah et de patienter, et [a ajouté] qu'il était un bon prédécesseur pour moi face à la tristesse provoquée par la [future] séparation. J’ai donc pleuré les larmes que tu as vues. En voyant ma tristesse, il m’a [alors] confié que j'étais la reine des femmes croyantes ou la reine des femmes de cette communauté. Alors, j’ai ri du rire que tu as aperçu. » Ce ḥadith montre clairement que son rire survint lorsqu'on lui annonça qu'elle était la reine des femmes du Paradis, qu’Allah l’agrée. Cependant, les versions diffèrent sur la raison qui l'a fait rire lors de la deuxième confidence et divers avis ont été émis : en premier, il a été dit que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l’informa qu'elle serait la première de sa famille à le rejoindre. En second, il a été dit qu'il l'avait informée qu'elle serait la reine des femmes du Paradis, puis qu'elle serait la première de sa famille à le rejoindre, et c'est l’avis le plus vraisemblable. En troisième, il a été dit qu’il avait dit à Fâṭimah : « Jibrîl m'a informé qu'il n'y avait pas une femme parmi les femmes musulmanes aussi noble de par sa descendance que toi, alors ne sois pas, parmi ces femmes, la femme la moins patiente. » Toutefois, [dans ce hadith] nous retenons avant toute chose le désir ardent de 'Â’ishah (qu'Allah l'agrée) de connaître rapidement la nature des confidences du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) faites à sa fille Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) en la questionnant et qui résulte avant tout de son empressement [à acquérir le savoir]. Mais la fille du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) ne pouvait que lui répondre : « Je ne suis point telle à divulguer le secret du Messager d'Allah ! », sur lui la paix et le salut. Ceci est donc la phrase qui illustre ce hadith. Et quand l’interdiction disparut avec le décès du Prophète (sur lui la paix et le salut), Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) l'informa alors de la nature des confidences. Dans ce hadith, on trouve aussi l'annonce par le Prophète (sur lui la paix et le salut) de ce qui allait prochainement arriver ; et cela arriva comme il l'avait prédit. En effet, les savants ont unanimement reconnu que Fâṭimah (qu'Allah l'agrée) fut la première [personne] de la famille du Prophète (sur lui la paix et le salut) qui décéda après lui et cela avant même ses épouses (qu'Allah les agrée).

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3139